

- **Question écrite du 11/06/2020**

- **de FREDERIC André**
- **à BORSUS Willy, Ministre de l'Economie, du Commerce extérieur, de la Recherche et de l'Innovation, du Numérique, de l'Aménagement du territoire, de l'Agriculture, de l'IFAPME et des Centres de compétences**

La crise sanitaire que nous avons connue a impacté tous les secteurs de notre société, dont les exportations wallonnes.

La Wallonie a connu une année 2019 exceptionnelle en termes d'exportations. Les entreprises wallonnes ont connu des avancées significatives sur les marchés européens, mais aussi sur les marchés en dehors des frontières européennes. La Wallonie se distingue dans divers secteurs, et nous ne pouvons que nous en réjouir.

D'après les chiffres publiés par l'AWEx, une contraction de 13 à 18 % - soit de 6 à 9 milliards d'euros - est à prévoir pour l'année 2020 en fonction de l'évolution de la crise sanitaire.

En dépit du ralentissement de l'activité économique et de la contraction des exportations, nous restons positifs, car nous connaissons les capacités et les atouts de notre région ainsi que notre force de relance.

Cependant, dans un souci de relancer nos exportations de la meilleure manière, il faudra prendre des mesures d'accompagnement spécifiques à l'égard de nos entreprises et les épauler.

Pour que la relance s'opère de façon optimale et que nos entreprises soient capables de s'adapter au monde de demain, Monsieur le Ministre compte-t-il prendre des mesures spécifiques et adapter ses politiques en matière de commerce extérieur ?

Quelle est sa stratégie de relance ? Peut-il nous indiquer son plan d'action ?

- **Réponse du 01/07/2020**

- **de BORSUS Willy**

L'état actuel des relations économiques internationales de la Wallonie doit nous interpeller, dans un contexte particulier où un rebond de l'activité économique est indispensable pour nos entreprises.

Notre région, « petite » économie ouverte sur l'extérieur au cœur de l'Europe, est fortement dépendante de ses exportations et de ses échanges avec les entreprises étrangères, certaines étant des investisseurs basés en Wallonie (plus de 70 % du PIB wallon dépend des exportations et 80 % de la valeur ajoutée des entreprises wallonnes relèvent d'entreprises à capitaux étrangers). Par ailleurs, le Gouvernement met en avant le caractère indispensable d'une relocalisation de filières complètes d'activités industrielles structurantes en Wallonie pour garantir une plus grande autonomie de notre Région et l'avenir pérenne de plusieurs filières d'excellence.

Une vision stratégique de l'avenir du tissu économique wallon est donc nécessaire pour assurer une relance durable face aux défis économiques, sociaux et environnementaux. Cette dernière, à laquelle je m'attelle avec mes équipes ainsi qu'avec les diverses administrations, se basera de manière non exhaustive et sur le long terme, sur le renforcement des filières structurantes stratégiques, la

digitalisation avec notamment l'e-commerce ou encore l'innovation au cœur du système de soutien international.

Sur le court terme, je voudrais dire que tant que l'AWEx que la Sofinex ont été pleinement mobilisées dans le cadre de la crise Covid-19.

En effet, des mesures concrètes ont rapidement été prises tant par la Sofinex que par l'AWEx pour aider les entreprises exportatrices wallonnes à faire face aux impacts négatifs de la Covid-19 dans le cadre de leurs projets d'internationalisation.

Dans le cadre du fonds extraordinaire de solidarité de 350 millions d'euros, dont 233 millions viennent en soutien aux entreprises et aux indépendants, les mesures suivantes ont été prises concernant le soutien des exportateurs au travers de la Sofinex.

Premièrement, des mesures en faveur des TPE/PME :

- garanties de la Sofinex sur des lignes de crédit à court terme accordées ou à accorder par les banques :
- garantie de 50 %, avec un engagement de maximum de 500 000 euros, sur les lignes court terme existantes, non garanties par Sofinex, afin de permettre de maintenir ces moyens à disposition des entreprises impactées ;
- garantie de maximum 75 %, sur les nouveaux crédits à court terme qui seraient accordés aux entreprises pour les aider à passer la période de crise ;
- garanties de la Sofinex sur les crédits de type crédits d'investissements octroyés par les banques initialement sans garantie Sofinex - Garantie de 50 % dans le cadre de l'octroi de moratoires de minimum 3 mois (renouvelables), décidés par les banques à partir du 13 mars 2020, accordés par les banques sur des crédits d'investissement initialement non garantis par la Sofinex.

Deuxièmement, des mesures en faveur des grandes entreprises :

- garantir à maximum 50 % sur des lignes court terme existantes octroyées par les banques initialement sans la garantie de la Sofinex afin de pouvoir maintenir ces moyens à disposition des entreprises impactées par la crise de la Covid-19 ;
- garantir à maximum 75 % les accroissements de ligne court terme ou nouvelles lignes qui seraient accordées aux entreprises pour les aider à passer la crise actuelle.

Et troisièmement, des mesures en faveur des entreprises bénéficiant d'un financement de Sofinex :

- toutes les entreprises qui bénéficient de prêt(s) auprès de la Sofinex se sont vu accorder un moratoire automatique d'un trimestre (échéance du 31 mars 2020) en capital et en intérêts, avec un report de la trimesrialité à la fin du crédit sans aucuns frais ni coût à charge de l'entreprise. Par ailleurs, un moratoire complémentaire (supérieur à 3 mois) en capital est également accordé aux entreprises qui en font la demande.

Ces initiatives, bien que temporaires, s'inscrivent pleinement dans les objectifs définis dans la Déclaration de politique régionale à la page 35 : « La promotion des outils de financement existant et la garantie du niveau adéquat au regard des besoins constatés pour permettre l'internationalisation des entreprises et en particulier les PME et TPE ».

L'AWEx a également pris des mesures pour faire face à la crise de la Covid-19 :

- Accompagnement humain et écoute client - Dans ce contexte de crise plus que jamais, l'accompagnement humain des entreprises wallonnes a été au centre des préoccupations de l'AWEx. Les centres régionaux et les postes à l'étranger ont été en première ligne dans en soutenant, à distance, les entreprises face à leurs difficultés concrètes.

Les Conseillers économiques et commerciaux (CEC) se sont mobilisés pour :

- la sécurisation des contrats des entreprises et de leurs projets en cours à l'étranger ;
- le maintien du contact avec leurs prospects ;
- l'information sur opportunités d'affaires locales ;
- les besoins en « sourcing » : face aux pénuries ou aux ruptures des chaînes d'approvisionnement, notre réseau a assisté les entreprises dans leurs efforts d'identification de nouvelles sources d'approvisionnement alternatives.

- Informations sur les pays d'exportation - Les fiches pays disponibles sur le site internet de l'AWEx ont été mises à jour sur la base d'une veille continue, afin de mettre à disposition des informations pertinentes sur les marchés étrangers, que ce soit en termes de déconfinement, mais aussi - et surtout - en ce qui concerne les mesures économiques particulières dont nos entreprises pourraient tirer profit.

- Monitoring des besoins des entreprises - Nos centres régionaux et la branche « investissements étrangers » de l'AWEx ont entamé un « service après-vente » (SAV) renforcé auprès d'entreprises wallonnes afin de mieux cerner encore mieux leurs difficultés et leurs attentes et, in fine, leur proposer des pistes de solutions ou les orienter vers les bons interlocuteurs. Ce service s'est adressé tant aux entreprises wallonnes exportatrices qu'aux entreprises étrangères qui ont investi en Wallonie.

- Coopération renforcée avec les partenaires - Depuis le début de la crise, l'Agence a mis en place une coopération et des coordinations renforcées avec ses partenaires (UWE, Agoria, Essenscia, Fevia, ...) afin de déterminer les difficultés et les besoins des entreprises à une échelle plus large, mais également sectorielle. Dans ce cadre et en plus des coordinations mentionnées, l'AWEx analyse les résultats des enquêtes qui ont été lancées par ces partenaires afin d'identifier les actions précises qui peuvent être entreprises afin de répondre aux besoins et aux difficultés rencontrés.

- Soutien à la coopération internationale de lutte contre la crise sanitaire - Dans son travail de veille et d'accompagnement de partenariats, l'AWEx a mis sur pied des équipes destinées à :

- aider les entreprises dans leur recherche de collaborations, produits, services et équipements pour lutter contre la Covid-19, en s'appuyant sur le réseau de conseillers économiques et commerciaux ;
- valoriser les projets et initiatives mis en place en Wallonie-Bruxelles et qui peuvent contribuer au rayonnement de notre expertise R&I sur la scène internationale ;
- capter les opportunités internationales et les diffuser auprès de nos opérateurs R&I de Wallonie-Bruxelles en s'appuyant sur les réseaux des délégués généraux et des agents de liaison scientifique.

- Financements européens et internationaux - Notre EU Office situé dans la Représentation permanente belge auprès de l'Union européenne suit les initiatives européennes et, en particulier, le plan de relance européen qui fut annoncé afin de détecter des opportunités pour nos entreprises.

En matière de financements internationaux, l'AWEx a également assuré une veille de tous les instruments nouveaux et mesures exceptionnelles de garantie et de financement proposés par les

organismes internationaux, fédéraux et régionaux. Elle en a informé les entreprises et les a accompagnées dans leur recherche de financement.

Une synthèse de toutes les actions et financements des Banques de Développement visant à aider les pays touchés à lutter contre la Covid-19 sera bientôt disponible sur le site internet de l'Agence. Sur la base de l'analyse de l'AWEx et du Plan d'action « Rebond », plusieurs actions sont prévues pour adapter le positionnement de l'Agence et de ses services afin de répondre aux nouveaux besoins de ses clients et partenaires, impactés par cette crise mondiale, qui les oblige à repenser leur stratégie à l'international et le positionnement des filières stratégiques de notre écosystème wallon.

Le Plan « Rebond » a été initié afin non seulement de planifier les missions d'urgence, mais aussi de nouvelles missions ancrées dans le plus long terme afin d'aider nos entreprises à rebondir à l'issue de cette crise sanitaire.

Concrètement, ce plan intègre une palette de dispositions alliant « quick wins » que l'Agence a déjà commencé à mettre en œuvre, adaptation de réglementations ou nouveaux dispositifs adaptés au changement d'environnement :

- Programme d'actions - Il ressort des contacts avec les entreprises qu'elles comptent sur le programme d'actions de l'AWEx pour soutenir leur internationalisation. Pour le second semestre de 2020, l'Agence actualise régulièrement son programme eu égard aux annulations et reports qui sont communiqués par les organisateurs de foires. L'AWEx veille à un équilibre géographique et sectoriel des actions proposées tout en maintenant un programme résolument ambitieux pour pouvoir soutenir nos entreprises.

Concrètement et à titre d'exemple, l'Agence a converti certains stands de prospection en stands d'information qui ne nécessitent pas la présence des entreprises. Ceci permet de sécuriser les emplacements pour les éditions futures. Les stands d'information sont en effet tenus par les conseillers économiques et commerciaux qui pourront utilement utiliser cette présence afin d'évaluer l'évolution du secteur dans leur marché, assurer une veille sectorielle et aussi fournir un certain nombre d'informations aux entreprises wallonnes du secteur. Ici aussi, cette démarche s'inscrit dans la DPR (p.34) : « Le Gouvernement mènera une réflexion sur les pistes permettant à l'AWEx de se doter de meilleurs moyens pour l'accomplissement de ses missions ».

- Prospection commerciale à distance - à la lumière des nouvelles contraintes auxquelles nos entreprises devront faire face dans un monde économique post-Covid, l'AWEx doit adapter ses services et conseils afin de les aider à réaliser leur prospection commerciale de façon innovante, proactive et à distance. Voici quelques exemples : un programme de webinaires et séminaires d'informations est en cours de réalisation ; l'organisation de rencontres Business Days virtuelles entre les entreprises et les CEC afin de permettre cette prospection commerciale à distance est également en train de se faire. Aujourd'hui, encore plus qu'auparavant, les CEC seront amenés à représenter notre savoir-faire wallon sur les marchés étrangers, où nos entreprises ne sont plus en mesure de se rendre notamment à cause des restrictions et des mesures de confinement. Rappelons la DPR (p.34) : « Le Gouvernement simplifiera et améliorera les aides à l'exportation et au développement de l'entreprise à l'étranger ».

- Assouplissement des régimes d'aide - Dans les prochains jours, seront proposées au Gouvernement l'adaptation et la révision des incitants à destination des entreprises. Il s'agit de proposer des assouplissements aux procédures d'octroi des incitants financiers qui permettraient aux entreprises de rebondir plus rapidement et dans des conditions nettement plus favorables dès la fin de la crise :

les plafonds des supports seraient fixés par entreprise et non pas par entreprise « unique », suppression de l'exigence d'une surface minimale pour les stands, possibilité de bénéficier d'un « BONUS PME » si une entreprise rachetée a déjà participé à un salon, simplification administrative...

Il est également prévu de réviser les forfaits de l'incitant « Support Mobilité hors UE » qui soutient les efforts de prospection des entreprises sur de nouveaux marchés hors Union européenne. Certains de ces forfaits seront certainement augmentés, ce qui permettra aux entreprises de relancer leur prospection des marchés extérieurs à moindre coût. Ce qui était également prévu dans le cadre de la DPR (p.35) : « Une réforme des incitants financiers de l'AWEx guidée par l'évolution des besoins des entreprises et la volonté d'aider en particulier les entreprises ».

- Par ailleurs, dans le cadre des chèques « consultance export », il est envisagé la labellisation de nouveaux « Spécialistes en commerce extérieur » dans des domaines spécifiques répondant aux besoins identifiés des PME wallonnes impactées par la crise de la Covid-19 (sourcing, médiation, conseils juridiques ...).

- Renforcer Explort - Afin d'aider les entreprises dans la relance de leur prospection, le programme Explort qui résulte d'une collaboration entre l'AWEx et le FOREm fera l'objet de mesures de renforcement. Celles-ci faciliteront le recours à des stagiaires pour des entreprises qui auront, plus que jamais, besoin de renfort pour entretenir leur force commerciale à l'étranger.

Par ailleurs, jusqu'à fin 2021, Explort a assoupli ses règles et propose de permettre à une entreprise de solliciter une nouvelle mission sur un pays déjà prospecté par un Explort, afin de pouvoir relancer celui-ci, si la situation le nécessite. Cette idée était également déjà reprise dans la DPR de 2019 (p.34) : « Le programme de formations et stages Explort sera renforcé et adapté aux besoins nouveaux des entreprises exportatrices ».

- Nouveaux vecteurs de Rebond - La réflexion est également entamée sur les nouveaux vecteurs de rebond, tels que le e-commerce, le soutien à la réorganisation des modèles de supply chain, ou la relocalisation intelligente de filières stratégiques à haute valeur ajoutée.

- Prospection Invest Post-Covid - En termes de prospection Invest, de nouvelles pistes et stratégies sont analysées afin de développer une offre et un argumentaire adéquat et approcher de nouveaux publics cibles, porteurs de potentiels pour nos entreprises en attente de reprise ou nos start up.